

## Arrêté

**Fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement, par la voie contractuelle, ouvert aux personnels Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des techniciens de classe normale, BAP J – Gestionnaire des ressources humaines, organisé par Sorbonne Université, session 2018.**

Le président de Sorbonne Université,

Vu le code du travail et notamment l'article L.5212-13 ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 27 ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 d'application de l'article 27 de la loi no 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu la liste des emplois offerts aux bénéficiaires de l'obligation de l'emploi du 28 février 2018,

## **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : la commission de sélection pour le recrutement, par la voie contractuelle, ouvert aux personnels Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) dans le corps des techniciens de classe normale, BAP J – Gestionnaire des ressources humaines, organisé par l'Université Sorbonne Université est composée ainsi qu'il suit :

*Madame Florence ROBIN-SABIL, ingénieure d'études classe normale, présidente, Sorbonne Université, Paris.*  
*Monsieur Nicolas PERREAU, ingénieur d'études classe normale, expert, Rectorat de Paris, Paris.*  
*Madame Btissame JODDAR, ingénieure d'études classe normale, membre, Sorbonne Université, Paris.*  
*Monsieur Ronan ROUDAUT, attaché de l'administration de l'Etat, membre, Sorbonne Université, Paris.*  
*Madame Marina SALVETTI, ingénieure d'études classe normale, membre, Sorbonne Université, Paris.*

Article 2 : Le président de Sorbonne Université, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 26 octobre 2018

